

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

***À propos du « féminisme musulman » :
utopie, oxymore ou réalité ?***

Chemsî CHEREF-KHAN

Dossier n° 2019 - 003

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Chemsî CHEREF-KHAN, André DEJAEGERE, Anne-Marie GERITZEN,
Michèle MIGNON, Jacques Ch. LEMAIRE, Claude WACHTELAER

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications

Coralie PERES-VOGELS

02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2019 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

- n° 113 – *Franc-maçonnerie et musique*
- n° 114 – *La femme, entre miogynie et patriarcat*
- n° 115 – *Quel monde pour demain ?
Intelligence artificielle, transhumanisme...*
- n° 116 – *Francs-Parlers 2019*

À propos du « féminisme musulman » : utopie, oxymore ou réalité ?

Chemsî CHEREF-KHAN

Comment concilier islamité et émancipation féminine ? Y a-t-il un féminisme islamique ? Et... des musulmanes féministes ? Peut-on parler d'égalité entre les hommes et les femmes, si on n'aborde pas la question de l'émancipation féminine dans un contexte religieux, dans le contexte de l'islam, en particulier ? Au fait, parle-t-on de l'émancipation féminine en dehors de nos démocraties sécularisées ? Et, par exemple, « en terre d'Islam » ?

Pour aborder ce sujet complexe, comme il est de coutume à *La Pensée et les Hommes*, nous débiterons par un effort de clarification sémantique, par préciser le sens des mots que nous utilisons. Et d'abord, pourquoi parler non pas d'islam, mais d'« islamité » ? Quelle est la difficulté, la source d'ambiguïté que cela permet d'éviter ?

L'expérience montre que, chaque fois que l'on parle d'islam, il se trouve quelqu'un pour dire : « De quel islam parlez-vous ? » C'est l'éternel débat entre ceux qui proclament qu'il n'y a qu'un islam, unique et éternel, et ceux pour qui l'islam est « pluriel », qu'il y a autant d'islams que de musulmans, que l'islam n'est jamais que ce que les musulmans en font, ce que chaque musulman en fait, en son âme et conscience. Les tenants de cette thèse rappellent que, de par le monde, l'islam présente de multiples visages, qu'il a bel et bien évolué au cours des siècles et qu'il n'y a pas de raison que cela change. L'explication de cette situation, en dépit d'une apparente unité de la doctrine religieuse et juridique de l'islam sunnite, réside dans le fait que ce dernier n'a pas de Vatican, pas de pape, pas de dogmes (si ce n'est l'unicité de Dieu et la prophétie de Mohammed), pas de magistère, pas de sacrements, pas de concile... Dans cette conception inspirée de l'humanisme musulman, le croyant est seul face à Dieu, il n'a de compte à rendre qu'à lui, le jour du jugement dernier, s'il y croit.

Nous sommes donc en présence de deux thèses, diamétralement opposées : selon l'une, l'islam est une religion révélée, telle quelle, ce qui

rend d'office irrecevable toutes propositions de réformes ; tandis que, selon l'autre conception, ladite « révélation » porte sur l'unicité de Dieu et la prophétie de Mohammed, et que, à partir de là, nous assistons à une construction essentiellement humaine. L'expression « construction humaine » de l'islam a été rendue familière par le regretté Mohammed Arkoun, professeur à la Sorbonne.

Il en est de même de l'étude « historico-critique » des textes dits « sacrés », en ce compris le *Coran*, la parole de Dieu pour les uns, parole reçue et transmise par les humains, pour d'autres, avec tous les aléas d'une transmission orale, comme aux premiers temps de l'islam, pendant encore plusieurs décennies.

En partant de cette introduction, en matière de réformes doctrinales, rien ne serait possible, sauf exception, pour le camp conservateur (l'humain qui prétendrait réformer ce qui est censé être l'œuvre de Dieu, commettrait un sacrilège), alors que tout serait réformable, à condition de rester fidèle à l'esprit (mais, quel est-il ?), puisque l'on ne ferait que réformer ce que d'autres humains ont fait avant vous, dans d'autres circonstances.

Tout ce raisonnement est valable, en particulier, pour un domaine particulier de l'islam, à savoir la *charia*, dans la mesure où celle-ci est allègrement confondue avec le « droit musulman ».

Cette confusion est d'autant plus problématique que, sous prétexte de « liberté de religion », les musulmans pieux prétendent vouloir vivre conformément à la *charia* (sacralisée), alors que le « droit musulman », en tant que construction humaine, comporte des pans entiers de prescrits « a-religieux », qui n'ont rien de sacré. Prenons deux exemples éclairants.

Du temps de l'empire ottoman, à l'époque d'une théocratie fondée sur le monopole du pouvoir, temporel comme religieux, entre les mains du « sultan-calife », en accord avec les puissances chrétiennes de l'Europe, il a fallu créer un « droit maritime », pour organiser les échanges et le commerce à travers la Méditerranée, sans aucune référence religieuse, au grand dam des théologiens de la *charia*. Plus près de nous, quand l'Arabie interdit aux femmes, musulmanes ou non, de conduire un véhicule, les théologiens saoudiens ont beaucoup de peine à admettre que le « Code saoudien de la route », n'a rien à voir avec les prescrits de la religion. Il en est de même pour les « codes vestimentaires », que ce soit en Iran des *ayatollahs* ou en Arabie salafiste, pour les codes qui imposent le port d'un certain type de vêtements dits « islamiques », aux femmes musulmanes comme aux non-musulmanes.

À propos du « féminisme musulman » : utopie, oxymore ou réalité ?

Entrons à présent dans le vif du sujet. Pourquoi parler de l'islamité et non de l'islam ? Parce que la notion d'islamité est d'ordre plus sociologique, voire culturel, voire philosophique que d'ordre religieux, laissant à chaque musulman le soin de concevoir et de vivre sa relation avec cette religion, à sa façon et sous son entière liberté de « conscience », sans avoir de compte à rendre ni à son voisin, ni à l'*imam* de quartier, ni même aux professeurs de religion islamique dont certains (pas tous) font preuve d'une indigence en matière de culture religieuse, alors qu'ils sont payés par les autorités de ce pays pour « représenter » la parole de l'islam. Et donc, chaque musulman, chaque musulmane est libre d'avoir son opinion quant à la façon de concilier son islamité avec ce qu'il considère comme relevant de l'émancipation féminine, dans les démocraties libérales, sécularisées, en Europe du XXI^e siècle.

Il saute aux yeux du lecteur occidental que l'émancipation féminine dont nous parlons ici n'est pas fondamentalement différente de l'émancipation des chrétiennes et des juives dans l'Europe héritée des Lumières, même si beaucoup de chemins restent à parcourir. Il s'agit simplement de s'émanciper de certaines traditions archaïques, caractérisant la société tribale, patriarcale, sacralisées par les castes religieuses, pour exercer un pouvoir de contrainte sur les femmes. Il n'y a *a priori* aucune raison pour que la femme musulmane, vivant en Europe, ne bénéficie pas de la même évolution. (Nous invitons le lecteur à se souvenir du colloque que *La Pensée et les Hommes* a réalisé au Parlement européen avec le soutien du groupe des « Démocrates libéraux »).

Que dire alors du « féminisme islamique » ? Pour certaines féministes, il s'agit d'un « oxymore », les deux termes collés l'un à l'autre ne vont pas ensemble. Nous sommes dans l'hypothèse d'un islam prétendument monolithique, ir-réformable, pour des raisons qui tiendraient à son « essence », telle qu'elle ressortirait des textes doctrinaux. Selon nous, il est totalement inutile d'aller farfouiller dans les textes d'une certaine époque, quand bien même, « sacralisés », pour trouver des motifs religieux qui s'opposeraient à l'émancipation de la musulmane vivant en Europe. Nous estimons qu'au regard des valeurs fondatrices de l'Europe, qui supposent un État de droit et un droit positif, les mêmes droits pour tous les citoyens, il n'y a pas lieu de créer un système juridique spécial, sous prétexte de liberté de religion, au risque de faire de cette dernière, un « droit inaliénable à l'obscurantisme ».

Peut-on dire que ce raisonnement disqualifie, *ipso facto*, les « musulmanes féministes » ? Soyons précis. La notion de féminisme musulman, par préférence à féminisme islamique, est abondamment

utilisée par les *Frères musulmans* et les milieux proches, voire par certains académiques occidentaux ou les médias, par pur effet de mimétisme. En réalité, il s'agit de deux démarches différentes, voire opposées. Dans le premier cas, on parlera de féminisme musulman, pour qualifier l'effort de réflexions de certaines femmes musulmanes qui cherchent dans les textes de doctrines des arguments de nature à justifier des réformes favorables aux femmes. C'est, par exemple, la démarche qui cherche à montrer que l'obligation du port du voile islamique ne se trouve pas sa source dans le texte coranique, mais dans des interprétations partisans dues à des théologiens rétrogrades. Dans la mesure où elle cherche à concilier « islam et féminisme », on pourrait dire que la démarche a le mérite d'exister. Avec cependant des limites : que dire face au prescrit coranique qui limite la part d'héritage d'une femme à la moitié de ce que reçoit un homme, face à la pratique de la polygamie, de la répudiation... En fait, dans ce féminisme musulman, on est entièrement dans le féminisme islamique que nous avons réfuté précédemment, sauf que « féminisme musulman » est plus sexy, plus agréable à l'oreille !

En revanche, nous n'avons aucune peine à reconnaître qu'il existe des musulmanes féministes : des femmes « nées musulmanes », mais « devenues féministes », pour qui le féminisme est un combat pour l'émancipation des femmes, pas seulement contre la société bourgeoise, patriarcale, capitaliste (*cf.* l'exploitation de l'emploi féminin), pas seulement contre le machisme ambiant, quels que soient les milieux sociaux, professionnels, familiaux..., mais aussi contre des traditions archaïques, religieuses ou non, qui briment la liberté des femmes.

Il n'y a peut-être pas de féminisme islamique, cela nous laisse indifférents, mais il y a bel et bien des musulmanes féministes qui font notre admiration et qui ont, ô combien, besoin de notre solidarité.

Le lecteur attentif aurait remarqué que l'analyse qui précède concerne quasi exclusivement l'islam et les musulmans vivant en Europe au XXI^e siècle. Cette précision est importante, car ces musulmans-là sont les seuls à vivre dans des démocraties libérales. Quant aux musulmans vivant dans ce qui est convenu d'appeler « terre d'Islam », autrement dit, l'écrasante majorité des musulmans contemporains, les notions d'émancipation féminine, l'égalité entre les hommes et les femmes, le féminisme (qualifié de musulman ou d'islamique) leur passent totalement par dessus la tête. Le « féminisme islamique » que nous avons tendance à disqualifier ici peut paraître une « utopie » là-bas. Des musulmanes qui se donnent la peine de chercher des arguments en faveur de l'émancipation, dans les textes de doctrine, sont rarement citées en exemple, quand elles ne sont pas

À propos du « féminisme musulman » : utopie, oxymore ou réalité ?

accusées d'apostasie, alors qu'elles jouent le jeu, en restant dans les balises islamiques. Il s'agit d'une utopie, car le chemin est encore long avant de voir un frémissement de progrès. Mais, c'est aussi une utopie nécessaire, car il n'y a pas d'autres voies possibles, pour un minimum de progrès en faveur de la condition féminine en terre d'Islam.

Il est d'autant plus désolant de voir qu'en Occident, les féministes patentées, au lieu de se solidariser avec les musulmanes féministes, qui mènent un combat au péril de leur vie, prennent fait et cause pour les musulmanes d'ici qui arborent l'étendard du voile islamique, sous couvert de « féminisme islamique », au nom d'une liberté de religion dévoyée. Nous recommanderons à ces féministes occidentales, dévoyées, la lecture du livre remarquable de Jeannette Bougrab, *Lettre aux femmes voilées et à ceux qui les soutiennent*¹.

En somme, et en guise de conclusion provisoire, n'y aurait-il pas un parallèle à faire entre « féminisme musulman » et « démocratie musulmane » ? Il n'y a pas de démocratie musulmane, mais il y a des démocrates musulmans. Y a-t-il un féminisme musulman ? Peut-être pas, mais il y a certainement des musulmanes féministes, en tout cas dans nos démocraties. Face aux islamistes radicaux et à leur obscurantisme, nous avons la chance de les avoir avec nous. Peut-on dire qu'elles ont la chance de pouvoir compter sur nous ? C'est moins sûr !

¹ Jeannette BOUGRAB, *Lettre aux femmes voilées et à ceux qui les soutiennent*, Paris, Édition du Cerf, 2019, 200 p.

Nos Toiles @ penser 2018

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Ambitions de la laïcité

Pourquoi l'athéisme et pas l'agnosticisme, Patrice DARTEVELLE

Et si nous nous entendions sur l'intolérable

Et si nous nous entendions sur l'intolérable..., Agora Pensée libre

La solitude face à l'intolérable, Agora Pensée libre

La pénalisation de la négation en Belgique

Introduction, Libres propos de Karen TADEVOSYAN

De l'empire ottoman à aujourd'hui. Un siècle de négationnisme, Libres
propos de Bernard COULIE

Le rôle du Parlement dans la lutte contre le négationnisme du génocide,
Libres propos d'Olivier MAINGAIN

La problématique de l'extension de la loi de 1995, Libres propos de
Michel MAHMOURIAN

*La pénalisation du négationnisme et la Convention européenne des droits de
l'Homme*, Libres propos de Frédéric KRENC

Vide juridique et négationnisme du génocide. Le cas français, Libres propos
d'Alexandre COUYOUMDJIAN

Questions-Réponses, Collectif

État actuel du négationnisme du génocide des Tutsis, Libres propos
de Déo MAZINA

*Pénaliser la négation de la Shoah et pas celle des génocides des Arméniens et
des Tutsis, une position indigne*, Libres propos de Nicolas ZOMERSZTAJN

Réflexion à propos de l'islam

Pour les islams des cultures... contre quelques dévoiements :

al-Qaradawi, le Qatar et d'autres, Olivier Abdessalam RALET

Terreur, terrorisme, territoire, Thibault BOIXIÈRE

Islam, islamisme... et féminisme musulman ?, Chemsî CHEREF-KHAN

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

Léon Bourgeois ou la naissance du solidarisme, Laurent KUPFERMAN

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

L'homme amélioré. Vous avez dit humain ?, Charles SUSANNE

Romain Rolland : écrivain, humaniste et pionnier d'une réflexion sur

la justice internationale, Fanny LEVEAU

Cannabis, réglémentons !

Introduction, Jean DE BRUEKER

Vers un changement de paradigme en matière d'addiction ?, Martin

DE DUVE

Relation au produit et parallèle avec l'alcool, Raymond GUEIBE

Échec de la prohibition et problèmes actuels en Belgique, Christophe

MARCHAND

Le point de vue d'Écolo, Luca CIMINO

Le point de vue du PTB, Charlie LE PAIGE

Le point de vue de DéFI, Jean-Noël GILLARD

Conclusions, Philippe LUCKX

Enseignement

Le système éducatif secondaire belge est-il à la hauteur ?

Le Pacte d'excellence, une nouvelle ère pour l'enseignement ?,

Libres propos de Laurent DE BRIEY

Le Pacte d'excellence : des pour, des contre, Libres propos de

Laurent HENQUET

Une Odyssée pour l'avenir, Libres propos de Catherine

SZTENCEL

Questions-Réponses, Collectif

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

